



Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples
43, Boulevard de Magenta - 75010 Paris
01.53.38.99.99 - www.mrap.fr - presidence@mrap.fr

Trump bafoue le droit international Le Sahara occidental n'est pas à vendre

Trump est décidé à nuire jusqu'à la fin de son mandat le 20 janvier 2021. Aux États-Unis, il accélère les exécutions de condamnés à mort et se prépare à gracier ses amis et les membres de sa famille, y compris lui-même, poursuivis devant les tribunaux. Sur le plan international, après avoir renié les accords de désarmement nucléaire et retiré sa contribution de nombreux organismes internationaux (UNESCO, UNRWA, OMS), il vient de commettre une nouvelle forfaiture.

Après avoir vendu Jérusalem à Israël, il **«accorde» la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en échange de la normalisation des relations du Maroc avec Israël** et de la promesse d'un investissement de 3 milliards de dollars au bénéfice d'une société appartenant au roi Mohamed VI (d'après le New York Times). Avec la complicité de Trump, le roi du Maroc et Netanyahu espèrent faire aboutir leurs projets d'annexion du Sahara occidental et de la Palestine. Ils bafouent délibérément le droit international et les droits des peuples palestinien et sahraoui, tous deux occupés illégalement et militairement, colonisés, victimes de la répression et de la spoliation de leurs richesses.

Le MRAP salue les réactions internationales, y compris aux États-Unis. La reconnaissance de la prétendue marocanité du Sahara occidental par Trump est une décision illégale et juridiquement nulle car il ne peut s'affranchir du droit international, ni du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination reconnu par les Nations unies. **Le MRAP apporte son soutien au Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, qui a décidé de reprendre la lutte armée, en légitime défense**, en réaction à la violation du cessez-le-feu de 1991 par l'armée marocaine le 13 novembre et face à l'incapacité de l'ONU, depuis près de 30 ans, d'organiser le référendum autodétermination conformément aux accords de 1991.

En acceptant le «cadeau» de Trump, le Maroc porte un coup de poignard dans le dos des Palestiniens victimes de la répression et de l'annexion de leur territoire. **Le MRAP réaffirme sa pleine solidarité avec la lutte du peuple palestinien pour ses droits légitimes et historiques.**

Pour garantir les droits des peuples palestinien et sahraoui et assurer la paix et la sécurité dans la région, le MRAP demande au gouvernement français, d'une part de défendre au Conseil de sécurité le droit des peuples palestinien et sahraoui à l'autodétermination et, d'autre part, de reconnaître les États de Palestine et du Sahara occidental.

Paris, le 12 décembre 2020